

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet OàC Peintures	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21301-133783/B	Date 2012-11-20
Client Reference No. - N° de référence du client 21301-13-3783	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$MTA-560-12203
File No. - N° de dossier MTA-2-35129 (560)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-12-18	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
Delivery Required - Livraison exigée .	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ghali, Camille	Buyer Id - Id de l'acheteur mta560
Telephone No. - N° de téléphone (514)496-3871 ()	FAX No. - N° de FAX (514)496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA DIVERS ETABLISSEMENTS ANNEXE "B"	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	OàC peintures DEMANDE D'OFFRE À COMMANDE POUR FOURNITURE DE PEINTURE ET ACCESSOIRES Annexe "A" Période: 01 janvier 2013 au 31 décembre 2014 + 2 années d'option. Selon l'annexe A, B ci-jointes	21301	21301	1	LOT	\$	XXXXXXXXXXXX		

Solicitation No. - N° de l'invitation

21301-133783/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-2-35129

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21301-13-3783

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro 21301-133783/A , datée du 03 août 2012, dont la date de clôture était le 25 septembre 2012, à 14H00 HNE.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1. Introduction
- 1.2. Sommaire
- 1.3. Exigences relatives à la sécurité
- 1.4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2. Présentation des offres
- 2.3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
- 2.4. Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions
- 2.5. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

- 3.1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1. Procédures d'évaluation
- 4.2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 5.1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire
- 5.2. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Exigences relatives à la sécurité
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée de l'offre à commandes
5. Responsables
6. Utilisateurs désignés
7. Instrument de commande
8. Limite des commandes subséquentes
9. Limitation financière
10. Ordre de priorité des documents
11. Attestations
12. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Clauses du guide des CCUA

Liste des annexes :

Annexe A: Besoin et fixation des prix

Annexe B: Adresses de livraison

Annexe C: Liste complète des administrateurs

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Introduction

Le modèle de la demande d'offre à commandes (DOC) comporte six parties :

- (i) Partie 1, Renseignements généraux;
- (ii) Partie 2, Instructions à l'intention des offrants;
- (iii) Partie 3, Instructions pour la préparation des offres;
- (iv) Partie 4, Procédures d'évaluation et méthode de sélection;
- (v) Partie 5, Attestations; et
- (vi) Partie 6 :
 - 6A, Offre à commandes, et
 - 6B, Clauses du contrat subséquent; et les annexes.

Les annexes

- Partie 1: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC et précise que l'offrant accepte de se conformer aux clauses et conditions énoncées dans toutes les parties de la DOC;
- Partie 3 : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, les exigences relatives à la sécurité, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 : comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:
 - 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
 - 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Liste des annexes :

Annexe A: Besoin et fixation des prix

Annexe B: Adresses de livraison

Annexe C: Liste complète des administrateurs

1.2. Sommaire

Offre à commandes individuelle et régionale pour la fourniture de peinture et accessoires au fur et à mesure des besoins pour le Service Correctionnel du Canada, Établissement Laval, Joliette et Ste-Anne-des-Plaines, Que en conformité avec les annexes A et B.

Conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006, un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire, doit être présenté avec l'offre, à la date de clôture de la demande d'offres à commandes, pour chacun des individus présentement membre du conseil d'administration de l'offrant.

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

1.3. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte pas d'exigences relatives à la sécurité.

1.4. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande d'offre à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commande dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur offre n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2012-07-11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable. Les soumissionnaires doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat.

Le Canada peut, à tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Le soumissionnaire doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de la soumission. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, le soumissionnaire devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande de soumissions.

2.2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins **dix (10) jours civils** avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante au plus tard **dix (10) jours civils** avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

2.5 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- A) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- B) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les offrants à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- A) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : VISA _____ Master Card _____

- B) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit. L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1. Procédures d'évaluation

- A) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- B) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

- Conformité technique avec l'annexe A

4.1.2 Évaluation financière

L'évaluation financière doit être en Conformité avec l'annexe « A », Besoin et Fixation des prix.

Évaluation du prix

M0222T

(11/01/2010)

L'offre à commandes sera émise en dollars canadiens. Si l'offre recommandée pour attribution d'une offre à commandes est en devise étrangère, elle sera convertie par le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions.

Prix unitaires fermes en dollars canadiens, FAB Destination, y compris tous frais reliés à la livraison, sont requis sur un **minimum de 90% du total des articles** énoncés aux Annexes "A".

Il est noter que tous les articles dont aucun prix unitaire n'est indiqué par un soumissionnaire, l'insertion du prix du fournisseur détenant le prix unitaire le plus élevé pour le même article, sera inséré afin d'évaluer adéquatement tous les soumissionnaires de manière équitable.

4.2. Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas * sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

* Le prix le plus bas sera déterminé par la valeur totale des prix unitaires appliqués aux quantités estimées pour quatre ans.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'une offre à commandes soit émise, les offrants doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une offre non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations faites par les offrants pendant la période d'évaluation des offres (avant l'émission de l'offre à commandes) et après l'émission de l'offre à commandes. Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des enseignements supplémentaires pour s'assurer que les offrants respectent les attestations avant l'émission de l'offre à commandes. L'offre sera déclarée non recevable si on constate que l'offrant a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires du responsable de l'offre à commandes aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

5.1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à l'attribution du contrat

5.1.1 Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, l'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les soumissionnaires doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

5.2 Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

Les attestations énumérés ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Programme de contrats fédéraux - 200 000 \$ ou plus

1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'émission d'une offre à commandes. Si l'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujéti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'émission de l'offre à commandes.

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDC a constaté leur non conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100 employés. Toute offre présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une offre présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

2. Si l'offrant n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDC.
3. L'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

L'offrant ou le membre de la coentreprise :

-
- A) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- B) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- C) est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisque'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;
- D) est assujetti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____ (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC).

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit aux annexes A et B.

2. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte pas d'exigences relatives à la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2012-07-16), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 11 - Code de conduite et attestations - contrat, du document 2005 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée de l'offre à commandes ainsi que pour toutes commandes subséquentes à l'offre à commandes, l'offrant doit diligemment tenir à jour la liste des noms de tous les individus qui sont administrateurs de l'offrant et envoyer un avis écrit au responsable de l'offre à commandes chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. A la demande du Canada, l'offrant doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014.

4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre **pour deux périodes supplémentaires de une année chacune**, aux mêmes

conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Camille Ghali
 Spécialiste en approvisionnement
 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
 Direction générale des approvisionnements
 Bureau régional du Québec
 800 rue de la Gauchetière Ouest, Suite 7300, Montréal (Québec) Canada, H5A 1L6
 Téléphone: 514.496.3871
 Télécopieur: 514.496.3822
 Courriel: camille.ghali@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Représentants de l'offrant

(Le représentant de l'offrant sera identifié dans l'offre à commandes.)

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux & Suivi de la livraison

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :
 _____ (sera identifié à l'octroi de l'offre à commandes)

6.1 Contact chez le ministère-client

(à être complété par le Canada lors de l'adjudication).

Pour toute information relative à la facturation et/ou aux paiements, vous pouvez communiquer avec:

MINISTÈRE-CLIENT: _____

NOM: _____

NO. DE TÉLÉPHONE: _____

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par l(les) utilisateur(s) désigné(s) par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942 "Commandes subséquentes à l'offre à commandes" ou un document électronique.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à la présente offre à commandes ne doivent pas dépasser 7 000.00\$ (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée incluse).

9. Limitation financière

(à être complété par le Canada lors de l'adjudication).

Limitation financière - totale

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de _____\$, (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisées exclue) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou **trois (3) mois** avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les documents énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) Les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2029 (2012-07-16), Conditions générales - biens ou services (faible valeur)
- d) les conditions générales 2005 (2012-07-16), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- e) Annexe «A », Besoins et fixation des prix
- f) Annexe «B », Adresses de livraison
- g) l'offre de l'offrant datée du _____ (Insérer la date de l'offre),

11. Attestations

11.1 Conformité

Le respect des attestations fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le responsable de l'offre à commandes aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour défaut et de mettre de côté l'offre à commandes.

12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens ou services (faible valeur) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 25 - Code de conduite et attestations - contrat, du document 2029 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des noms de tous les individus qui sont administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. A la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

Intérêt sur les comptes en souffrance

L'article 12, Intérêt sur les comptes en souffrance, des conditions générales 2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens ou services (faible valeur) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison devra se faire dans **un délai de 5 jours** à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement

4.1 Clauses du guide des CCUA

Référence de

CCUA	Section	Date
C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	30/11/07
C6000C	Limite de prix	25/05/07
H1000C	Paiement unique	12/05/08

4.2 Paiement par carte de crédit

La carte de crédit suivante est acceptée : _____.

OU

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

5. Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

6. Assurances

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

Besoins et fixation des prix
1er janvier 2013 au 31 décembre 2014

Veillez noter que les prix soumis doivent inclure les frais de livraison aux adresses mentionnées à l'Annexe B.

ITEM	DESCRIPTION	FORMAT	QTÉ	CODE	PRIX Unitaire	TOTAL
1	Colorant A Jaune	946 ml	31	COL A		
2	Colorant B Noir	946 ml	49	COL B		
3	Colorant C oxyde de jaune	946 ml	48	COL C		
4	Colorant D Vert	946 ml	18	COL D		
5	Colorant E Bleu	946 ml	23	COL E		
6	Colorant F Oxyde de rouge	946 ml	26	COL F		
7	Colorant I Oxyde de brun	946 ml	21	COL I		
8	Colorant L Terre d'ombre naturelle	946 ml	30	COL L		
9	Colorant R Rouge	946 ml	23	COL R		
10	Colorant T Jaune médium	946 ml	23	COL T		
11	Colorant V Magenta	946 ml	28	COL V		
12	Colorant KX Blanc	946 ml	44	COL KX		
13	Aérosol antirouille d'extérieur , Iso-Rust couleur blanc lustré	Contenant 340 gr	78	E5000		
14	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur amande	Contenant 340 gr	37	E5005		
15	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur jaune	Contenant 340 gr	67	E5010		
16	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge feu	Contenant 340 gr	66	E5025		
17	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur bleu-royal	Contenant 340 gr	55	E5045		
18	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge brique	Contenant 340 gr	51	E5050		
19	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur aluminium	Contenant 340 gr	67	E5055		
20	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur vert foncé	Contenant 340 gr	46	E5065		
21	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur gris moyen	Contenant 340 gr	76	E5073		
22	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur orange	Contenant 340 gr	48	E5085		

23	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur brun noyer	Contenant 340 gr	43	E5095		
24	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir fini mat	Contenant 340 gr	85	E5099		
25	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir lustré	Contenant 340 gr	112	E5100		
26	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur orange fluorescent	Contenant 340 gr	68	F5575		
27	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge fluorescent	Contenant 340 gr	40	F5525		
28	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir mat haute température	Contenant 340 gr	45	H5200		
29	Apprêt d'extérieur antirouille en aérosol Iso-Rust couleur gris	Contenant 340 gr	106	P5350		
		3,78 Litre	30			
30	Apprêt d'extérieur antirouille en aérosol Iso-Rust couleur rouge oxide	Contenant 340 gr	112	P5470		
		3,78 Litre	30			
31	Peinture latex acrylique intérieur. Fini Perle en base BLANC-PROLINE	3,78 Litre	90	230-0		
32	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base P- PROLINE	3,78 Litre	105	6025-1		
33	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base M-PROLINE	3,78 Litre	30	6025-2		
34	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base D- PROLINE	3,78 Litre	20	6025-4		
35	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base A-PROLINE	3,78 Litre	15	6025-5		
36	Peinture latex acrylique intérieur selon Norme 1-GP100 & 209 Fini Mat en base BLANC - PROLINE	3,78 Litre	120	6050-0		
37	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini Mat en base P-PROLINE	3,78 Litre	80	8030-0		
38	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base P-PROLINE	3,78 Litre	330	8030-1		

	Colorant base P par 3,78 L	3,78 Litre	40			
39	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base M-PROLINE	3,78 Litre	205	8030-2		
	Colorant base M par 3,78 L	3,78 Litre	40			
40	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base D-PROLINE	3,78 Litre	125	8030-4		
	Colorant base D par 3,78 L	3,78 Litre	40			
41	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini Perle, couleur blanc A-PROLINE	3,78 Litre	119	8030-5		
	Colorant base A par 3,78 L	3,78 Litre	40			
42	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini semi-lustré couleur blanc PROLINE	3,78 Litre	39	8020-0		
43	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, couleur blanc PROLINE	3,78 Litre	115	8040-0		
44	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base P-PROLINE	3,78 Litre	135	8040-1		
	Colorant base P par 3,78 L	3,78 Litre	40			
45	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base M-PROLINE	3,78 Litre	110	8040-2		
	Colorant base M par 3,78 L	3,78 Litre	40			
46	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base D-PROLINE	3,78 Litre	85	8040-4		

	Colorant base D par 3,78 L	3,78 Litre	40			
47	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base A-PROLINE	3,78 Litre	105	8040-5		
	Colorant base A par 3,78 L	3,78 Litre	40			
48	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur couleur Blanc	3,78 Litre	170	290-0		
		20 Litre	20			
49	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur en base M	3,78 Litre	15	270-2		
50	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur en base D	3,78 Litre	110	270-4		
51	Couche de fond alkyde intérieur et extérieur en base	3,78 Litre	60	320-0		
52	Peinture signalisation jaune selon norme 1GP-74M	3,78 Litre	140	745-0		
53	Peinture d'émail d'ester brillant selon Norme 1GP73 Fini brillant, couleur gris moyen ISO-EPOXY	3,78 Litre	50	3573-0		
54	Peinture émail d'extérieur antirouille Couleur super blanc ISO-RUST	3,78 Litre	33	4000-0		
55	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR JAUNE SOLEIL ISO-RUST	3,78 Litre	50	4010-0		
56	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR ROUGE FEU ISO-RUST	3,78 Litre	28	4025-0		
57	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BLEU MARINE ISO-RUST	3,78 Litre	21	4045-0		
58	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR ALUMINIUM ISO-RUST	3,78 Litre	23	4055-0		
59	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BRUN FONCÉ ISO-RUST	3,78 Litre	23	4090-0		
60	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BRUN DORÉ ISO-RUST	3,78 Litre	20	4095-0		
61	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR NOIR FINI MAT ISO-RUST	3,78 Litre	20	4099-0		

62	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR NOIR FINI LUSTRÉ ISO-RUST	3,78 Litre	49	4100-0		
63	Apprêt d'extérieur antirouille COULEUR ROUGE OXIDE ISO-RUST	3,78 Litre	37	4370-0		
64	Pourcentage de rabais sur les accessoires de peintures tels que : rouleaux, pinceaux, brosses, etc. _____					
65	Le fournisseur devra fournir un mélangeur à peinture (tourelle avec contenants) par établissement pour un total de sept (7) durant toute la durée de l'offre sans frais additionnel					
66	Le fournisseur devra fournir les recettes durant toute la durée de l'offre sans frais additionnel.					

****LES SUBSTITUTS SONT ACCEPTÉS***

Veillez prendre note que les quantités indiquées sont estimatives et serviront pour fin d'évaluation seulement.

Veillez prendre note que le pourcentage de rabais (article 64) ne sera pas évalué.

La livraison devra se faire sur des palettes de type CPC

Besoins et fixation des prix
1ère option: 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

Veillez noter que les prix soumis doivent inclure les frais de livraison aux adresses mentionnées à l'Annexe B.

ITEM	DESCRIPTION	FORMAT	QTÉ	CODE	PRIX unitaire	TOTAL
1	Colorant A Jaune	946 ml	31	COL A		
2	Colorant B Noir	946 ml	49	COL B		
3	Colorant C oxyde de jaune	946 ml	48	COL C		
4	Colorant D Vert	946 ml	18	COL D		
5	Colorant E Bleu	946 ml	23	COL E		
6	Colorant F Oxyde de rouge	946 ml	26	COL F		
7	Colorant I Oxyde de brun	946 ml	21	COL I		
8	Colorant L Terre d'ombre naturelle	946 ml	30	COL L		
9	Colorant R Rouge	946 ml	23	COL R		
10	Colorant T Jaune médium	946 ml	23	COL T		
11	Colorant V Magenta	946 ml	28	COL V		
12	Colorant KX Blanc	946 ml	44	COL KX		
13	Aérosol antirouille d'extérieur , Iso-Rust couleur blanc lustré	Contenant 340 gr	78	E5000		
14	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur amande	Contenant 340 gr	37	E5005		
15	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur jaune	Contenant 340 gr	67	E5010		
16	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge feu	Contenant 340 gr	66	E5025		
17	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur bleu-royal	Contenant 340 gr	55	E5045		
18	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge brique	Contenant 340 gr	51	E5050		
19	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur aluminium	Contenant 340 gr	67	E5055		
20	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur vert foncé	Contenant 340 gr	46	E5065		
21	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur gris moyen	Contenant 340 gr	76	E5073		
22	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur orange	Contenant 340 gr	48	E5085		

23	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur brun noyer	Contenant 340 gr	43	E5095		
24	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir fini mat	Contenant 340 gr	85	E5099		
25	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir lustré	Contenant 340 gr	112	E5100		
26	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur orange fluorescent	Contenant 340 gr	68	F5575		
27	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge fluorescent	Contenant 340 gr	40	F5525		
28	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir mat haute température	Contenant 340 gr	45	H5200		
29	Apprêt d'extérieur antirouille en aérosol Iso-Rust couleur gris	Contenant 340 gr	106	P5350		
		3,78 Litre	30			
30	Apprêt d'extérieur antirouille en aérosol Iso-Rust couleur rouge oxide	Contenant 340 gr	112	P5470		
		3,78 Litre	30			
31	Peinture latex acrylique intérieur. Fini Perle en base BLANC-PROLINE	3,78 Litre	90	230-0		
32	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base P- PROLINE	3,78 Litre	105	6025-1		
33	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base M-PROLINE	3,78 Litre	30	6025-2		
34	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base D- PROLINE	3,78 Litre	20	6025-4		
35	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base A-PROLINE	3,78 Litre	15	6025-5		
36	Peinture latex acrylique intérieur selon Norme 1-GP100 & 209 Fini Mat en base BLANC - PROLINE	3,78 Litre	120	6050-0		
37	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini Mat en base P-PROLINE	3,78 Litre	80	8030-0		
38	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base P-PROLINE	3,78 Litre	330	8030-1		

	Colorant base P par 3,78 L	3,78 Litre	40			
39	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base M-PROLINE	3,78 Litre	205	8030-2		
	Colorant base M par 3,78 L	3,78 Litre	40			
40	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base D-PROLINE	3,78 Litre	125	8030-4		
	Colorant base D par 3,78 L	3,78 Litre	40			
41	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini Perle, couleur blanc A-PROLINE	3,78 Litre	119	8030-5		
	Colorant base A par 3,78 L	3,78 Litre	40			
42	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini semi-lustré couleur blanc PROLINE	3,78 Litre	39	8020-0		
43	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, couleur blanc PROLINE	3,78 Litre	115	8040-0		
44	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base P-PROLINE	3,78 Litre	135	8040-1		
	Colorant base P par 3,78 L	3,78 Litre	40			
45	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base M-PROLINE	3,78 Litre	110	8040-2		
	Colorant base M par 3,78 L	3,78 Litre	40			
46	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base D-PROLINE	3,78 Litre	85	8040-4		

	Colorant base D par 3,78 L	3,78 Litre	40			
47	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base A-PROLINE	3,78 Litre	105	8040-5		
	Colorant base A par 3,78 L	3,78 Litre	40			
48	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur couleur Blanc	3,78 Litre	170	290-0		
		20 Litre	20			
49	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur en base M	3,78 Litre	15	270-2		
50	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur en base D	3,78 Litre	110	270-4		
51	Couche de fond alkyde intérieur et extérieur en base	3,78 Litre	60	320-0		
52	Peinture signalisation jaune selon norme 1GP-74M	3,78 Litre	140	745-0		
53	Peinture d'émail d'ester brillant selon Norme 1GP73 Fini brillant, couleur gris moyen ISO-EPOXY	3,78 Litre	50	3573-0		
54	Peinture émail d'extérieur antirouille Couleur super blanc ISO-RUST	3,78 Litre	33	4000-0		
55	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR JAUNE SOLEIL ISO-RUST	3,78 Litre	50	4010-0		
56	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR ROUGE FEU ISO-RUST	3,78 Litre	28	4025-0		
57	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BLEU MARINE ISO-RUST	3,78 Litre	21	4045-0		
58	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR ALUMINIUM ISO-RUST	3,78 Litre	23	4055-0		
59	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BRUN FONCÉ ISO-RUST	3,78 Litre	23	4090-0		
60	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BRUN DORÉ ISO-RUST	3,78 Litre	20	4095-0		
61	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR NOIR FINI MAT ISO-RUST	3,78 Litre	20	4099-0		

62	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR NOIR FINI LUSTRÉ ISO-RUST	3,78 Litre	49	4100-0		
63	Apprêt d'extérieur antirouille COULEUR ROUGE OXIDE ISO-RUST	3,78 Litre	37	4370-0		
64	Pourcentage de rabais sur les accessoires de peintures tels que : rouleaux, pinceaux, brosses, etc. _____					
65	Le fournisseur devra fournir un mélangeur à peinture (tourelle avec contenants) par établissement pour un total de sept (7) durant toute la durée de l'offre sans frais additionnel					
66	Le fournisseur devra fournir les recettes durant toute la durée de l'offre sans frais additionnel.					

****LES SUBSTITUTS SONT ACCEPTÉS***

Veillez prendre note que les quantités indiquées sont estimatives et serviront pour fin d'évaluation seulement.

Veillez prendre note que le pourcentage de rabais (article 64) ne sera pas évalué.

La livraison devra se faire sur des palettes de type CPC

Besoins et fixation des prix suite
2e option: 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

Veillez noter que les prix soumis doivent inclure les frais de livraison aux adresses mentionnées à l'Annexe B.

ITEM	DESCRIPTION	FORMAT	QTÉ	CODE	PRIX unitaire	TOTAL
1	Colorant A Jaune	946 ml	31	COL A		
2	Colorant B Noir	946 ml	49	COL B		
3	Colorant C oxyde de jaune	946 ml	48	COL C		
4	Colorant D Vert	946 ml	18	COL D		
5	Colorant E Bleu	946 ml	23	COL E		
6	Colorant F Oxyde de rouge	946 ml	26	COL F		
7	Colorant I Oxyde de brun	946 ml	21	COL I		
8	Colorant L Terre d'ombre naturelle	946 ml	30	COL L		
9	Colorant R Rouge	946 ml	23	COL R		
10	Colorant T Jaune médium	946 ml	23	COL T		
11	Colorant V Magenta	946 ml	28	COL V		
12	Colorant KX Blanc	946 ml	44	COL KX		
13	Aérosol antirouille d'extérieur , Iso-Rust couleur blanc lustré	Contenant 340 gr	78	E5000		
14	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur amande	Contenant 340 gr	37	E5005		
15	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur jaune	Contenant 340 gr	67	E5010		
16	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge feu	Contenant 340 gr	66	E5025		
17	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur bleu-royal	Contenant 340 gr	55	E5045		
18	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge brique	Contenant 340 gr	51	E5050		
19	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur aluminium	Contenant 340 gr	67	E5055		
20	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur vert foncé	Contenant 340 gr	46	E5065		
21	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur gris moyen	Contenant 340 gr	76	E5073		
22	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur orange	Contenant 340 gr	48	E5085		

23	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur brun noyer	Contenant 340 gr	43	E5095		
24	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir fini mat	Contenant 340 gr	85	E5099		
25	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir lustré	Contenant 340 gr	112	E5100		
26	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur orange fluorescent	Contenant 340 gr	68	F5575		
27	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur rouge fluorescent	Contenant 340 gr	40	F5525		
28	Aérosol antirouille d'extérieur Iso-Rust couleur noir mat haute température	Contenant 340 gr	45	H5200		
29	Apprêt d'extérieur antirouille en aérosol Iso-Rust couleur gris	Contenant 340 gr	106	P5350		
		3,78 Litre	30			
30	Apprêt d'extérieur antirouille en aérosol Iso-Rust couleur rouge oxide	Contenant 340 gr	112	P5470		
		3,78 Litre	30			
31	Peinture latex acrylique intérieur. Fini Perle en base BLANC-PROLINE	3,78 Litre	90	230-0		
32	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base P- PROLINE	3,78 Litre	105	6025-1		
33	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base M-PROLINE	3,78 Litre	30	6025-2		
34	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base D- PROLINE	3,78 Litre	20	6025-4		
35	Peinture latex acrylique intérieur Fini Perle en base A-PROLINE	3,78 Litre	15	6025-5		
36	Peinture latex acrylique intérieur selon Norme 1-GP100 & 209 Fini Mat en base BLANC - PROLINE	3,78 Litre	120	6050-0		
37	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini Mat en base P-PROLINE	3,78 Litre	80	8030-0		
38	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base P-PROLINE	3,78 Litre	330	8030-1		

	Colorant base P par 3,78 L	3,78 Litre	40			
39	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base M-PROLINE	3,78 Litre	205	8030-2		
	Colorant base M par 3,78 L	3,78 Litre	40			
40	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% acrylique selon Norme CAN/CGSB 1.38-2000 Fini perle en base D-PROLINE	3,78 Litre	125	8030-4		
	Colorant base D par 3,78 L	3,78 Litre	40			
41	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini Perle, couleur blanc A-PROLINE	3,78 Litre	119	8030-5		
	Colorant base A par 3,78 L	3,78 Litre	40			
42	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini semi-lustré couleur blanc PROLINE	3,78 Litre	39	8020-0		
43	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, couleur blanc PROLINE	3,78 Litre	115	8040-0		
44	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base P-PROLINE	3,78 Litre	135	8040-1		
	Colorant base P par 3,78 L	3,78 Litre	40			
45	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base M-PROLINE	3,78 Litre	110	8040-2		
	Colorant base M par 3,78 L	3,78 Litre	40			
46	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base D-PROLINE	3,78 Litre	85	8040-4		

	Colorant base D par 3,78 L	3,78 Litre	40			
47	Peinture-émail intérieur/extérieur 100% Acrylique selon Norme CAN/CGSB-1.38-2000 Fini satin, en base A-PROLINE	3,78 Litre	105	8040-5		
	Colorant base A par 3,78 L	3,78 Litre	40			
48	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur couleur Blanc	3,78 Litre	170	290-0		
		20 Litre	20			
49	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur en base M	3,78 Litre	15	270-2		
50	Apprêt latex 100% Acrylique intérieur/extérieur en base D	3,78 Litre	110	270-4		
51	Couche de fond alkyde intérieur et extérieur en base	3,78 Litre	60	320-0		
52	Peinture signalisation jaune selon norme 1GP-74M	3,78 Litre	140	745-0		
53	Peinture d'émail d'ester brillant selon Norme 1GP73 Fini brillant, couleur gris moyen ISO-EPOXY	3,78 Litre	50	3573-0		
54	Peinture émail d'extérieur antirouille Couleur super blanc ISO-RUST	3,78 Litre	33	4000-0		
55	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR JAUNE SOLEIL ISO-RUST	3,78 Litre	50	4010-0		
56	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR ROUGE FEU ISO-RUST	3,78 Litre	28	4025-0		
57	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BLEU MARINE ISO-RUST	3,78 Litre	21	4045-0		
58	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR ALUMINIUM ISO-RUST	3,78 Litre	23	4055-0		
59	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BRUN FONCÉ ISO-RUST	3,78 Litre	23	4090-0		
60	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR BRUN DORÉ ISO-RUST	3,78 Litre	20	4095-0		
61	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR NOIR FINI MAT ISO-RUST	3,78 Litre	20	4099-0		

62	Peinture émail d'extérieur antirouille COULEUR NOIR FINI LUSTRÉ ISO-RUST	3,78 Litre	49	4100-0		
63	Apprêt d'extérieur antirouille COULEUR ROUGE OXIDE ISO-RUST	3,78 Litre	37	4370-0		
64	Pourcentage de rabais sur les accessoires de peintures tels que : rouleaux, pinceaux, brosses, etc. _____					
65	Le fournisseur devra fournir un mélangeur à peinture (tourelle avec contenants) par établissement pour un total de sept (7) durant toute la durée de l'offre sans frais additionnel					
66	Le fournisseur devra fournir les recettes durant toute la durée de l'offre sans frais additionnel.					

****LES SUBSTITUTS SONT ACCEPTÉS***

Veillez prendre note que les quantités indiquées sont estimatives et serviront pour fin d'évaluation seulement.

Veillez prendre note que le pourcentage de rabais (article 64) ne sera pas évalué.

La livraison devra se faire sur des palettes de type CPC

Solicitation No. - N° de l'invitation

21301-133783/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21301-13-3783

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-2-35129

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe B

Adresses de livraison

COMPLEXE LAVAL

Établissement Montée St-François
600 Montée St-François
Laval, Québec H7C 1S5

Établissement Centre Fédéral de Formation
Entrée sud-ouest (Gate)
205, Montée St-François
Laval, Québec H7P 1P1

IMPORTANT : Tout véhicule effectuant la livraison au Centre Fédéral de formation ne doit pas excéder une hauteur de 11'4".

Établissement Leclerc
400, Montée St-François
Laval, Québec H7C 1S7

Les Industries Corcan
190 Montée St-François
Laval (Quebec) H7C 1S6

COMPLEXE STE-ANNE DES PLAINES

Établissement Archambault
242, Montée Gagnon
Ste-Anne-des-Plaines, Québec J0N 1H0

Établissement Ste-Anne des Plaines
244, Montée Gagnon
Ste-Anne-des-Plaines, Québec J0N 1H0

Centre Régional de Réception
246, Montée Gagnon
Ste-Anne-des-Plaines, Québec J0N 1H0

Solicitation No. - N° de l'invitation

21301-133783/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21301-13-3783

File No. - N° du dossier

MTA-2-35129

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les Industries Corcan
246 Montée Gagnon
Ste-Anne-des Plaines (Québec) J0N 1H0
Roulotte Corcan

COMPLEXE JOLIETTE

Établissement Joliette
400 Marsolais
Joliette (Québec) J6E 8V4

La livraison devra se faire sur des palettes de type CPC au fur et à mesure des besoins au quai de déchargement.

Solicitation No. - N° de l'invitation

21301-133783/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta560

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21301-13-3783

File No. - N° du dossier

MTA-2-35129

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe C

Liste complète des administrateurs

**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES
INSCRIRE TOUS LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS EN CARACTÈRES
D'IMPRIMERIE**
